

## Une mutuelle communale pour tous



Un partenariat a été conclu, samedi, entre le CCAS et l'association Actiom (Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat), en partenariat avec « Ma commune, ma santé », à l'initiative de Pascale Pichon, première adjointe et chargée des affaires sociales. La municipalité propose ainsi une mutuelle communale accessible à tous. « Des tarifs avantageux et sans limite d'âge » Pour Pascale Pichon, « cela permettra à la commune de proposer un contrat de complémentaire santé collectif à ses administrés. Actiom négocie des contrats de mutuelles de groupe à des tarifs avantageux, générant des économies pouvant aller de 30 à 70 %. Tous les Elliantais pourront souscrire, sans questionnaire de santé ni limite d'âge ». Et la première adjointe de préciser : « La mairie ne sert que d'intermédiaire et n'a aucun accès aux dossiers, ni même aux noms des adhérents. À noter qu'aucun démarchage, ni à domicile ni téléphonique, ne sera effectué par cet organisme ». À noter Une réunion publique d'information est programmée le jeudi 15 octobre (l'horaire sera communiqué ultérieurement).

© Le Télégramme - Plus d'information sur <http://www.letelegramme.fr/finistere/elliant/sante-une-mutuelle-communale-pour-tous-17-09-2015-10777227.php>